

Rapport d'activité du président de la CECAC

Présenté par M. Didier Berberat, (Suisse)

Président

BRUXELLES (BELGIQUE) | 8-12 JUILLET 2012

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les Secrétaires administratifs,

Le présent rapport porte sur les activités tenues depuis le dépôt de ma dernière communication le 29 mars dernier, à Bruxelles, devant notre Commission. Je laisserai les éléments touchant le dossier de la Convention sur la diversité des expressions culturelles au rapporteur québécois chargé de cette question, M. Bertrand St-Arnaud, mais je vous ferai part de ceux portant sur le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH, en l'absence du rapporteur sénégalais sur les questions relatives au VIH. Pour l'essentiel, la CECAC a tenu deux journées d'intenses réunions à Bruxelles, sur lesquelles je veux revenir brièvement et nous avons participé au Forum mondial de la langue française à Québec.

Réunion de la CECAC, Bruxelles, 29-30 mars 2012 et ses suivis.

Nous l'avons dit, mais je tiens encore à le répéter, nous désirons exprimer notre plus sincère gratitude à la section belge, à notre vice-président, M. Yves Reinkin, de même qu'aux membres du personnel du Parlement francophone Wallonie-Bruxelles, pour l'extrême gentillesse et le grand professionnalisme avec laquelle ils nous ont reçus et souligné particulièrement la parfaite maîtrise dont ils ont fait preuve dans l'organisation du débat portant sur l'éducation au développement durable.

Faisons donc un bref retour sur les éléments majeurs de cette réunion et ses suivis.

D'abord le débat sur l'éducation au développement durable. Trois présentations nous ont été faites, dont l'une a consisté en un sommaire des contributions obtenues par suite d'un appel à contributions que nous avaient fait parvenir nos amis belges et auquel douze sections ont répondu. Tous les textes qui nous ont été transmis, de même que les documents déposés par les experts, ont été mis en ligne sur le site WEB de la CECAC. A la conclusion de nos travaux et débats sur le sujet, il a été décidé qu'une résolution sur l'éducation au développement durable serait présentée à la présente session, un document de travail vous est parvenu à cet effet et nous traiterons de cet objet au point de l'ordre du jour prévu pour les résolutions.

Le second moment fort de nos délibérations à Bruxelles a été celui où nous avons siégé au Parlement européen, où il fut question de la mise en œuvre du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales. Nous y avons été accueillis par la vice-présidente du Parlement européen, Mme Isabelle Durant, et par le président de la section du Forum des francophones du Parlement européen, M. Cristian Dan Preda. Nous y avons auditionné Messieurs Minhea Motoc, président du Groupe des ambassadeurs francophones, M. Pietro Sicuro, représentant de la Francophonie à Bruxelles et M. Frédéric Bouilleux, directeur à l'OIF. Cette discussion a permis de prendre la mesure des efforts importants déployés par l'OIF pour promouvoir le français dans les instances internationales. Soulignant que l'obstacle majeur à la mise en application du Vade-mecum était l'indifférence des chancelleries à l'égard de ce texte, il m'apparaît évident que notre rôle, en la matière, est de rappeler à nos exécutifs les engagements qu'ils ont pris en entérinant le Vade-mecum, de réclamer qu'il soit intégré dans la formation des diplomates et que des protocoles soient rédigés pour en maximiser la mise en œuvre.

Nous avons également poursuivi l'étude initiée par la section hongroise et portant sur l'évolution des systèmes éducatifs dans un monde en pleine mutation socioéconomique et culturelle et entendu les sections du Burkina Faso, du Québec et du Canada. Il a été décidé qu'étant donné les disparités importantes qui existent entre les contextes éducatifs, j'inviterais les chargés de mission des régions à tenir ce débat dans leur instance. J'ai donc

écrit en ce sens aux chargés de mission Afrique, Asie et Amérique leur transmettant les documents que nous avons reçus sur cette étude. La région Europe a déjà tenu ce débat et adopté une résolution. J'ai fait parvenir cette résolution aux chargés de mission des trois autres régions de l'APF.

Mme Henriette Martinez, alors députée française et -présidente déléguée de la section française, a présenté son rapport sur la Francophonie économique et culturelle. Elle a également donné une suite à ce rapport dans l'édition spéciale de notre revue *Parlement et Francophonie*, diffusée lors du Forum mondial de la Francophonie. Nous étudierons ultérieurement un projet de résolution qui découle de ce rapport.

Pour sa part, M. Joël Bourdin, sénateur français, a présenté son rapport sur La propriété intellectuelle et les nouvelles technologies dans la Francophonie qui devrait faire l'objet d'une résolution lors d'une session ultérieure, puisque nous avons un surnombre de textes à soumettre à notre Assemblée plénière.

Nous avons traité de la question de la diversité des expressions culturelles, mais je laisse le soin au rapporteur québécois, M. Bertrand St-Arnaud, de revenir sur ce sujet et ses suites.

Enfin, nous avons adopté une résolution en appui à l'Association belge des professeurs de français, afin qu'elle obtienne l'organisation du congrès de la Fédération internationale des professeurs de français en 2016. J'ai transmis copie de cette résolution à la présidente de l'Association.

Forum mondial de la langue française

Nous entendrons aujourd'hui deux jeunes qui seront auditionnés sur la participation des jeunes au Forum mondial de la langue française.

Mais je veux ici, vous faire rapport de la participation globale de l'APF.

Conformément à la décision du Bureau, prise à Phnom Penh en février dernier, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a signé un protocole d'entente avec le Forum mondial de la langue française en vertu duquel elle s'engageait à y envoyer une délégation de parlementaires, de fonctionnaires, mais surtout, une quinzaine de jeunes.

En amont du Forum, l'APF a invité les jeunes à réfléchir sur le thème de l'économie, la formation et la langue française. Une vingtaine de jeunes africains, provenant du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Gabon, de la Mauritanie, du Sénégal, du Togo et des membres du Parlement national des jeunes du Niger se sont rencontrés, répondant ainsi à une invitation du Président de l'Assemblée nationale du Niger et ont débattu des thèmes du Forum pendant deux jours. Cet événement a été désigné comme « événement associé » par le Forum.

Le secrétaire général parlementaire Jacques Legendre et moi-même, avons participé en tant qu'experts aux tables de discussion intitulée « les Réseaux professionnels et vitalité du français » pour ma part, et « La libre circulation des personnes dans l'espace francophone » pour le secrétaire général parlementaire. À noter que la jeune camerounaise, M. Fahrida Siddiki, a représenté les jeunes à cette dernière table de discussion.

Le président de l'APF, M. Roch Marc Christian Kaboré, est pour sa part intervenu le 6 juillet, à l'événement intitulé La Rencontre des générations.

Nous avons publié une édition spéciale de *Parlements et Francophonie*, tirée à 1500 exemplaires, grâce à la générosité de la section québécoise, et qui est aujourd'hui

disponible sur Internet. Dans ce numéro, nous avons retrouvé une Tribune signée par Messieurs Kaboré, Legendre et moi-même, laquelle a ensuite été transmise aux membres du Bureau pour signature et publication dans les grands médias. Ce numéro comptait également deux entrevues : la première de Mme Martinez sur l'importance de la Francophonie économique et la deuxième de M. Severin sur le français dans les organisations internationales, des messages des jeunes, et une entrevue avec le bédéiste-vedette de l'heure, M. Guy Delisle.

Finalement, nous avons publié deux articles dans la revue de RFI et dans la revue Parlement du parlement français.

Réseau VIH

D'abord, nous avons accueilli deux nouveaux coordonnateurs, en la personne de M. Bertrand St-Arnaud de la section québécoise à qui nous souhaitons la bienvenue et en la personne de M. Christian Levrat de Suisse, ce dernier en remplacement de Mme Liliane Maury-Pasquier, de la section suisse. Nous souhaitons toujours que toutes les sections de l'APF délèguent un coordonnateur au Réseau et invitons celles qui ne l'ont pas encore fait, notamment les africaines qui ont réclamé la mise en place du Réseau, à y déléguer leur représentant. La liste des coordonnateurs, qui a été incluse dans le Carnet des résolutions distribué à la 6^e Conférence francophone sur le VIH, est mise à jour en ligne, sur le site du Réseau.

Comme convenu à la réunion du Réseau à Casablanca, un quatrième bulletin d'information contenant les principales informations relatives au VIH/SIDA a été compilé et envoyé aux membres du Réseau en mai 2012. Ces communications ont pour objectifs de nous tenir informées des publications qui sont diffusées, en français, sur le WEB et de donner des nouvelles les uns des autres afin de maintenir le contact entre nous, puisque le Réseau ne se réunit qu'une fois l'an.

Dans le cadre de notre partenariat avec l'ONSUDA, une rencontre de travail a eu lieu entre les deux organisations au Secrétariat de l'APF et a porté sur le prochain plan d'action qui devrait être proposée aux membres du Réseau afin de donner suite à l'entente entre ONUSIDA et l'APF, sur la page Francophonie qu'a inaugurée ONUSIDA lors de la 6^e Conférence francophone sur le VIH à Genève et qui doit être développée, sur la participation d'ONUSIDA à la prochaine réunion du Réseau et sur l'initiative d'ONUSIDA auprès des jeunes connue pour l'heure sous le vocable CrowdOutAids. Cette initiative, qui a réuni des jeunes via les nouvelles technologies, s'est conclue par la publication d'un document intégrant des recommandations. À la demande de l'APF, ce fascicule est actuellement en traduction afin d'être distribué aux jeunes dans nos parlements nationaux des jeunes et à notre prochain parlement francophone des jeunes.

La prochaine réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA est prévue du 1^{er} au 3 octobre à Libreville, au Gabon. Je remercie sincèrement le président Guy Nzouba-Ndama d'avoir accepté de nous recevoir. La section est déjà à pied d'œuvre pour faire de cette rencontre un véritable succès.

Il a déjà été convenu que nous aborderions la question du financement de la riposte au VIH, étant donné le contexte international de réduction de l'aide, notamment au Fonds mondial, et des répercussions dramatiques que ces compressions exercent sur l'accès au traitement. Nous tenterons d'examiner comment les parlementaires peuvent contrôler les fonds publics dévolus à la riposte, et ceux qui sont attribués à l'extérieur du budget de l'État, comment rehausser les fonds propres de l'État en matière de santé et nous

examinerons, du moins c'est un souhait, les régimes d'assurance rwandais et gabonais mis en place pour financer la riposte au VIH.

Nous souhaitons également entendre tous les coordonnateurs sur le travail qu'ils ont réalisé dans leur pays, notamment aux termes de notre accord avec ONUSIDA.

Le Gabon nous présentera la situation du VIH/SIDA dans son pays, et nous espérons auditionner un expert qui traitera des défis qui sont à relever en Afrique centrale. De plus, nous espérons associer, pour la première fois, l'Organisation mondiale de la santé à nos délibérations, en l'invitant à nous faire part des réflexions qui ont conduit son assemblée plénière à adopter le *Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international pour des personnels de santé*, et ce, en suivi à l'étude réalisée par le Dr Omar Ndoye sur la pénurie du personnel de santé au Sud. Enfin, nous devrions y retrouver nos amis d'ONUSIDA et du Fonds mondial.

Je ne peux conclure cette partie de mon rapport sans remercier très sincèrement, le Dr Omar Ndoye, qui a été le rapporteur sénégalais de ce Réseau depuis 2009 jusqu'aux dernières élections législatives sénégalaises qui se sont conclues le 1^{er} juillet. Le Dr Ndoye a su succéder avec brio à notre collègue Salvador Yameogo. Il s'est mis au service du Réseau, sans ménager ses énergies, et l'a représenté dignement dans plusieurs forums internationaux. Sans relâche, aux assemblées générales, il rencontrait les présidents des sections qui n'avaient pas nommé de coordonnateur afin de les sensibiliser à l'utilité de joindre les rangs du Réseau. Nous perdons non seulement un collègue, mais aussi un ami.

Nous attendons maintenant que la section sénégalaise se reconstitue et nomme le nouveau rapporteur, que nous souhaitons vivement voir à nos côtés au Gabon.

Prix Senghor-Césaire

Enfin, je veux achever ce rapport en vous informant, pour celles et ceux qui ne le savent déjà, que le deuxième Prix Senghor-Césaire a été décerné à M. Paul Gérin-Lajoie, un avocat et homme politique québécois, qui au-delà de sa carrière politique, a créé une fondation qui porte son nom. La mission de la Fondation Paul Gérin-Lajoie est de contribuer à l'éducation de base des enfants et à l'alphabétisation des adultes en Afrique francophone et en Haïti. Au Québec et au Canada, plusieurs connaissent Paul Gérin-Lajoie en raison de la fameuse dictée P.G.L. qui a célébré son cinq millionième inscrit cette année. Le Prix a été décerné lors d'un déjeuner offert aux Personnalités au Forum mondial de la langue française, le 4 juillet dernier.

Je vous remercie pour votre attention.